

FAIS "bouger" TA VILLE !



GOOD

une idée ?

un projet ?

envie de t'investir ?



LIKE



**REJOINS
LE CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES.**

MODE D'EMPLOI



cmj@plougasnou.fr



- 👉 Tu es à l'école à Plougasnou
- 👉 Tu es en CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème ou 3^{ème} (rentrée 2024)
- 👉 Alors, tu peux choisir celui ou celle qui te représentera au Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) :

👍 **TU ES ELECTEUR !**

- 👉 Tu habites à Plougasnou,
- 👉 Tu es à l'école à Plougasnou,
- 👉 Tu es en CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème ou 3^{ème} (rentrée 2024)
- 👉 Alors, tu peux te présenter pour être candidat.e au Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) :

👍 **TU ES ELIGIBLE !**

Les élections auront lieu dans ton école le 30 septembre (Kerenot et Marie-Thérèse Prigent) et 4 octobre (Collège).

Il peut y avoir deux élus.es par niveau de classe. Le Conseil Municipal des Jeunes peut donc y avoir jusqu'à 16 représentants.es : 2 en CM1, 2 en CM2, 2 en 6^{ème}, 2 en 5^{ème}, 2 en 4^{ème} et 2 en 3^{ème}.

Pour être éligible, il faut avoir rempli et déposer le dossier de candidature (sous enveloppe scellée et adressée à CMJ) à la mairie de Plougasnou **avant le vendredi 20 septembre 2024**.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de la mairie de Plougasnou (<https://www.plougasnou.fr/jeunesse/conseil-municipal-des-jeunes/>) ou disponibles dans ton école dès la rentrée scolaire 2024.